





# Aide aux patients et aux aidants sur des problématiques médico-sociales

## 9 WEBINAIRES



**Priorité 2022** : Parcours du dossier MDPH (5)  
2 sur des sujets d'actualité  
2 sur des problématiques repérées

### **400 patients et aidants**

1 livret sur le permis – accessible site BRAIN TEAM  
1 fiche technique conciliation /contentieux MDPH  
1 Partenariat - conseil en médiation  
1 plateforme de soutien et de formation à distance pour les aidants : dossier MDPH

2021

*Le parcours du dossier MDPH*  
*Les Mesures de protection juridique*  
*Le coaching juridique en santé*

2022

*Le droit des assurances et l'accès aux prêts*  
*Le certificat médical MDPH*  
*Les aides à domicile (2) : fonctionnement et coût*  
*La médiation : intérêt, processus et acteurs*  
*L'accueil du dossier MDPH*  
*La nouvelle réglementation du permis de conduire*  
*Le recours et la conciliation MDPH*  
*Le projet de vie du dossier MDPH*  
*Le document complémentaire MDPH*

# Webinaires

## Réalisation d'une documentation/fiches techniques En accès libre sur le site BRAIN-TEAM

*Le permis de conduire*  
*La conciliation / recours du dossier MDPH*  
*Les mesures de protection juridique – en cours*



**NOUVELLE  
RÉGLEMENTATION  
DU PERMIS DE CONDUIRE**

Document synthétique du webinaire proposé le 10 octobre 2022 par la filière BRAIN-TEAM  
**INTERVENTION DE DOMINIQUE THIRRY**  
Juriste spécialisée en droit de la santé

**Facultatif : LA CONCILIATION**

- 2020, obligation des MDPH de proposer au moins 3 conciliateurs différents - libre choix pour la personne selon list e transmise
- Aucune obligation de faire recours au conciliateur de la MDPH, vous pouvez directement faire un recours administratif
- La motivation du rejet indiquée sur la notification est souvent une réponse type qui demande une explication plus détaillée.
- Si la conciliation est vaine, la procédure est suspensive.

**LE RECOURS ADMINISTRATIF**

- recours administratif préalable obligatoire (RAPO)
- ce recours comporte: une lettre de demande à l'attention de la CDAPH par mail ou lettre recommandée et un ensemble des documents médicaux et autres éléments pour expliquer davantage la situation.
- L'équipe pluridisciplinaire de la CDAPH examine la demande par rapport au dossier initial et aux nouveaux éléments.
- Il faut expliquer les raisons de la contestation et insister sur les éléments insuffisamment pris en compte la première fois.

**contencieux: RECOURS TRIBUNAL**

- uniquement après un RAPO
- Au préalable à l'audience d'expertise physique d'un médecin expert qui donne son rapport, la CDAPH du médecin MDPH qui examine sur dossier uniquement
- Il est conseillé d'informer le médecin conseil du GPH par un centre de référence et de transmettre les coordonnées de l'expert médical sur les maladies rares

## Enregistrements mis en ligne sur la plateforme de soutien et de formation à distance

*Le dossier MDPH*  
*Le répit*



## Convention de partenariat Soutien à la médiation en subsidiarité



# Webinaires 2023

## Répit

- Les résultats de EVAL REPIT
- Droits/aides au répit
- Différentes structures d'accueil : AT/AJ
- Services de Suite et de Réadaptation
- Aides à domicile
- Répit et vacances

## Actualité / Rappel

- Dossier MDPH
- Aides à domicile
- Mesures de protection
- Invalidité



## Inscription aux webinaires "médico-sociaux "

Dates de l'événement : Second semestre 2022 - horaires variables selon les thématiques  
Webinaires réservés au réseau BRAIN-TEAM  
Contact : [isabelle.maumy@chu-angers.fr](mailto:isabelle.maumy@chu-angers.fr)



# Aide aux patients et aux aidants sur des problématiques médico-sociales

## 136 bénéficiaires de la ligne téléphonique



### Ligne téléphonique - 2021

### Conseils juridiques

*Gratuité du service*

## 0980801081

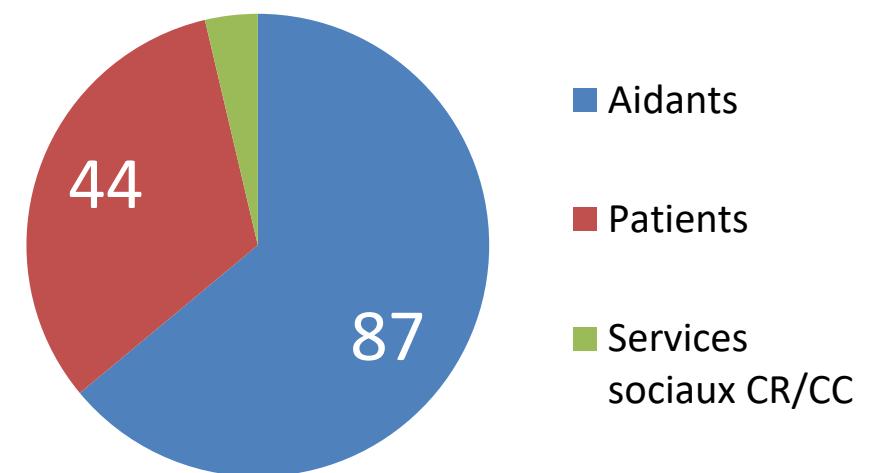
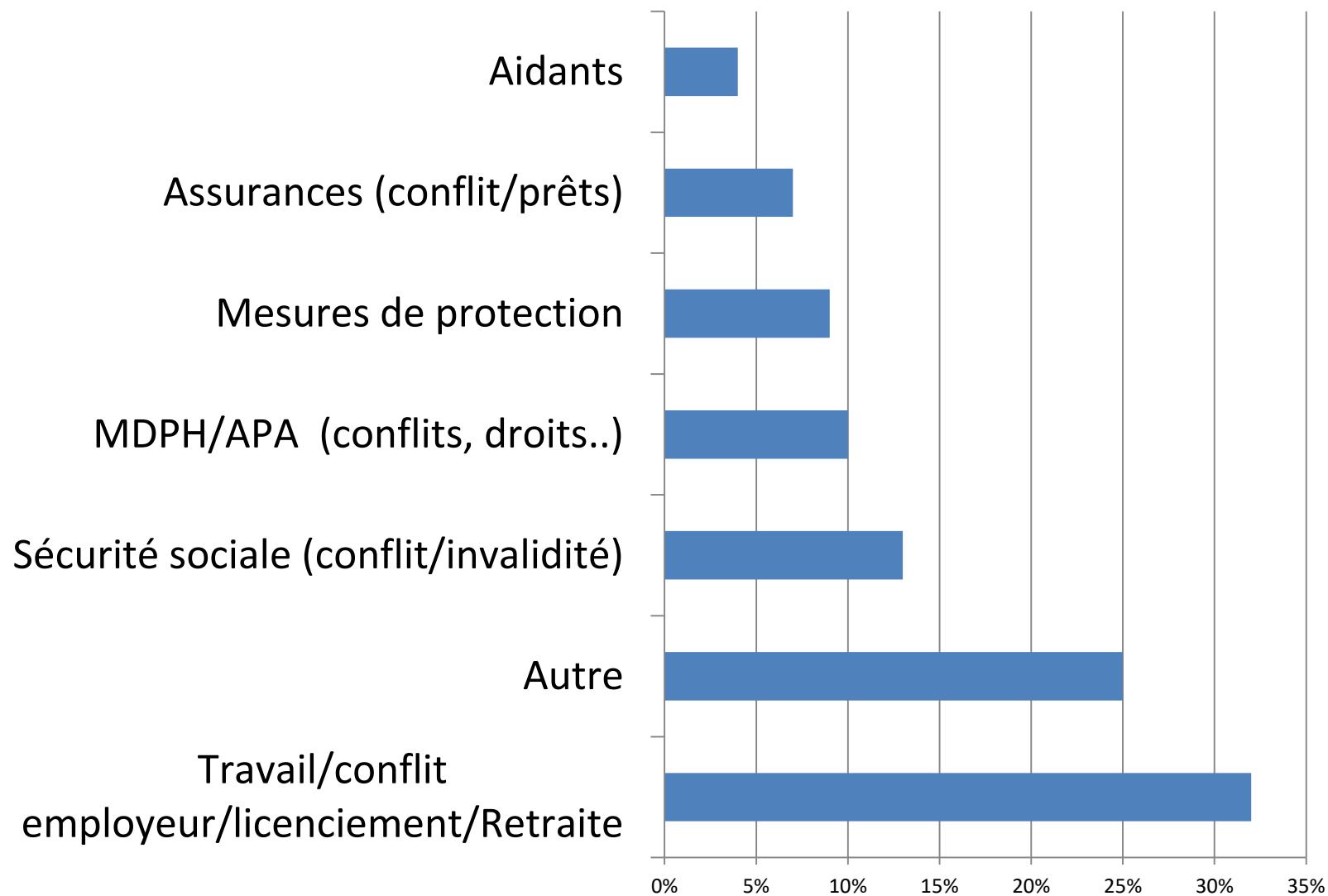
**Du lundi au vendredi**

**De 9H à 18H**

*En complément de France Info Santé, des  
services sociaux et de Info Services*



# Ligne téléphonique - Conseils juridiques 2022



# Aide aux patients et aux aidants sur des problématiques médico-sociales

## Le dossier complémentaire MDPH

### Dossier complémentaire MDPH

Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), représentants d'associations de patients et d'usagers, Equipes Relais Handicaps Rares (ERHR), Filières de Santé Maladies Rares (FSMR)

### Document facultatif

Apporter des informations personnalisées aux MDPH  
Mieux comprendre l'impact de la MR sur la vie quotidienne

Résultats de l'expérimentation sur le site internet de BRAIN TEAM

Version finale en cours – fin 2022  
Webinaire le 13 décembre 2022

« Je le trouve très complet et n'ai rien à ajouter. Le petit bémol est qu'il me paraît plutôt très dense et donc long à remplir, mais si l'on veut quelque chose d'exhaustif, cela me paraît difficile de faire autrement ». MDPH

**Formule complémentaire de transmission d'informations à la MDPH**  
À joindre lors d'une demande à la Maison Départementale des Personnes Handicapées

**Pourquoi remplir ce formulaire ?**  
Ce formulaire est facultatif. Il a pour objectif de permettre aux personnes en situation de handicap de solliciter les personnes qui les accompagnent dans leur vie quotidienne (famille, proche aidant, professionnels) autres que médecins, etc., pour transmettre plus d'information à la MDPH sur ses difficultés rencontrées. Ces informations complètent celles données dans le formulaire de demande à la MDPH et dans le certificat médical qui sont obligatoires.

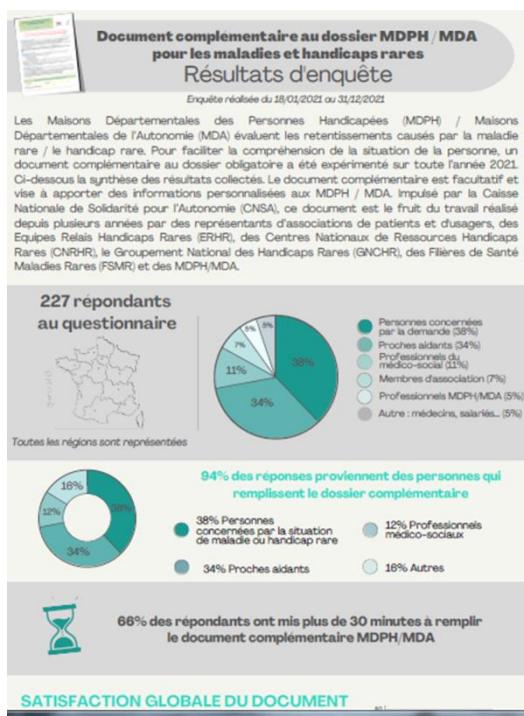
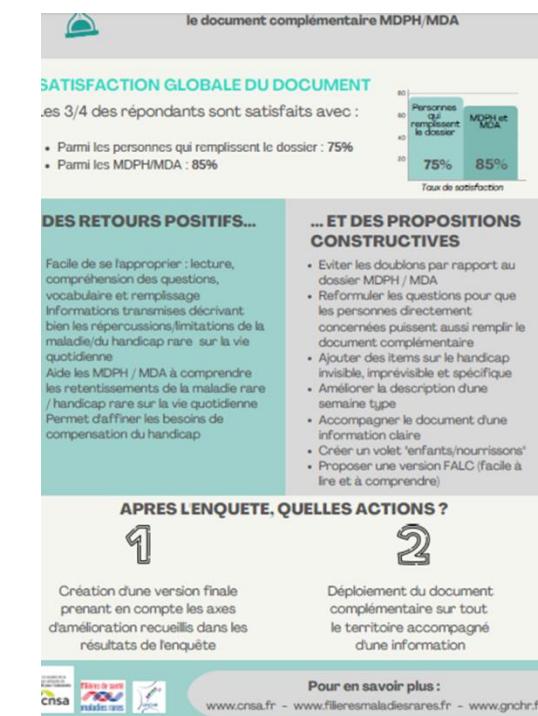
**Qui peut remplir ce formulaire ?**  
Les personnes qui interviennent auprès de la personne en situation de handicap et qui peuvent apporter des informations sur sa situation peuvent remplir ce formulaire :

- les membres de la famille,
- les proches (amis, voisins...),
- les membres d'une association,
- les professionnels autres que les médecins (par exemple : kinésithérapeutes, orthophonistes, infirmiers, auxiliaires de vie, éducateurs, assistants sociaux...).

Chaque personne qui intervient auprès de la personne en situation de handicap peut remplir un formulaire mais il est aussi possible que plusieurs personnes qui interviennent se coordonnent pour n'en remplir qu'un seul.

**Comment remplir ce formulaire ?**  
Complétez le formulaire en indiquant ce que vous connaissez de la situation de la personne que vous accompagnez. Il doit comporter des informations récentes.  
Envoyez ce formulaire de préférence en même temps que le formulaire obligatoire de demande d'aide à la MDPH.  
Vous pouvez joindre des documents utiles pour mieux comprendre la situation de la personne que vous accompagnez (par exemple : un compte rendu de visite à domicile, un compte rendu d'essais de matériels...).

Identité de la personne pour qui le formulaire est rempli



# Aide aux patients et aux aidants sur des problématiques médico-sociales

## Lieux de vie/accueil répit



EHPAD



Institut d'Education Motrice



Foyer Aide médicalisé



Services d'aide à domicile



Maison d'Accueil Spécialisé

# Information/ Formation /Sensibilisation des professionnels médico-sociaux



Tour de France : Caen, Ajaccio, Marseille , Dijon



Formation Nationale médico-sociale – DPC

Toulouse, Nevers , Chalon en Champagne



Formation en distanciel - format 2 H et présentiel 2H

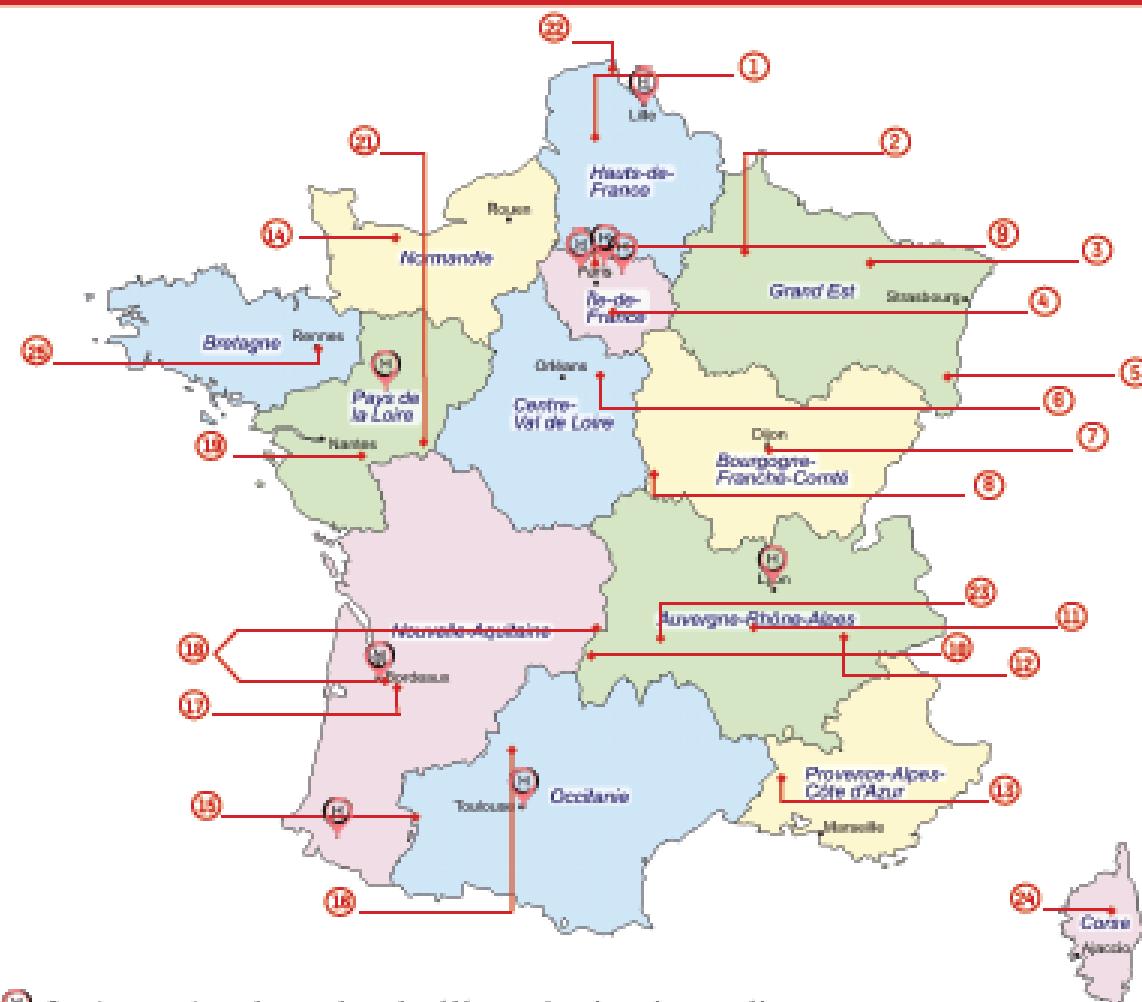


DU « *Du soin à l'accompagnement médico-social des MRNE* »

# Partenariats et formations avec des établissements médico-sociaux

## Un réseau national social & médico-social BRAIN-TEAM

- ① MAS « Villa Samahra » et SAMSAH « Vallée de la Somme » - Amiens (80)  
☎ 03 64 85 01 10  
✉ [mas@nouvelleforge.com](mailto:mas@nouvelleforge.com)
- ② MAS « Les Alouettes » Châlons-en-Champagne (51)  
☎ 03 26 66 85 70  
✉ [direction@mas-lesalouettes.fr](mailto:direction@mas-lesalouettes.fr)
- ③ en cours
- ④ FAM « Résidence Le Chemin » - Cesson (77)  
☎ 01 64 10 40 20  
✉ [residencelechemin@aede.fr](mailto:residencelechemin@aede.fr)
- ⑤ Handicap Services « Alister » Plateforme de services - Mulhouse (68)  
☎ 03 89 44 27 44  
✉ [accueil@alister-autonomie.fr](mailto:accueil@alister-autonomie.fr)
- ⑥ MAS « Les Dentelles » SSIAD / SAMSAH / SAVS - Lorris (45)  
☎ 02 38 87 95 56  
✉ [mas.lorris@apf.asso.fr](mailto:mas.lorris@apf.asso.fr)
- ⑦ IEM/DIADEM « Clos Chauveau » - PEP CBFC Dijon (21)  
☎ 03 80 41 08 22  
✉ [dsm.closchauveau@pepcbfc.org](mailto:dsm.closchauveau@pepcbfc.org)
- ⑧ FAM/SAVS/SAMSAH d'Imphy Imphy (58)  
☎ FAM : 03 86 90 79 00  
☎ SAVS/SAMSAH : 03 86 90 12 30  
✉ [fam.imphy@apf.asso.fr](mailto:fam.imphy@apf.asso.fr)  
✉ [savs.imphy@apf.asso.fr](mailto:savs.imphy@apf.asso.fr)
- ⑨ SAMSAH Fondation COS Rosny-sous-Bois (93)  
☎ 01 48 51 18 40  
✉ [samsah93@fondationcos.org](mailto:samsah93@fondationcos.org)
- ⑩ FAM/MAS « Centre Geneviève Champsaur » Riom-ès-Montagnes (15)  
☎ 04 71 67 45 45  
✉ [afsep.riom@orange.fr](mailto:afsep.riom@orange.fr) / [accueil@agc-afsep.fr](mailto:accueil@agc-afsep.fr)
- ⑪ en cours
- ⑫ en cours
- ⑬ FAM « La Garance » - Althen-des-Paluds (84)  
☎ 04 90 37 21 84
- ⑭ En cours  
☎ En cours  
✉ En cours
- ⑮ MAS « Helios » et IME « Terre d'Envoi » Saint-Germé (32)  
☎ 05 62 69 61 42  
✉ [secretariat@mashelios.fr](mailto:secretariat@mashelios.fr)
- ⑯ MAS/FAM/EHPAD de Granes (82)  
☎ 05 63 20 35 35  
✉ [centrefonneuve@asei.asso.fr](mailto:centrefonneuve@asei.asso.fr)
- ⑰ MAS « Les Jonquilles de Biré » - Tresses (33)  
☎ 05 58 33 42 04  
✉ [mas.lesjonquilles@hapogys.fr](mailto:mas.lesjonquilles@hapogys.fr)
- ⑱ Pole régional d'aide à domicile « APF France Handicap » Interlocuteur Limousin/Poitou-Charentes  
☎ 05 58 33 97 67  
✉ [savs.limoges@apf.asso.fr](mailto:savs.limoges@apf.asso.fr)  
Interlocuteur Aquitaine  
☎ 05 58 58 09 26  
✉ [savs.seyresse@apf.asso.fr](mailto:savs.seyresse@apf.asso.fr)
- ⑲ Equipe ressource / MAS « Les Hauts de Sèvre » - Mortagne sur Sèvre (85)  
☎ 02 51 65 16 26  
✉ [equipe-ressource@residencesmortagne.fr](mailto:equipe-ressource@residencesmortagne.fr)
- ⑳ MAS « Les Romans » Saint Hilaire Saint Florent (49)  
☎ 02 41 40 16 50  
✉ [accueil@mas-romans.fr](mailto:accueil@mas-romans.fr)
- ㉑ MAT « Michel Taccoën » - Zuydcoote (59)  
☎ 03 28 69 73 23  
✉ [lescala@apahm-asso.fr](mailto:lescala@apahm-asso.fr)
- ㉒ en cours
- ㉓ en cours
- ㉔ SAAD « Cap Solidaire » et MAS « UGECAM » Corte (20)  
☎ 04 95 30 30 10  
✉ [ass.corseaidealapersonne@gmail.com](mailto:ass.corseaidealapersonne@gmail.com)
- ㉕ Rennes (35) - en cours -  
☎ en cours  
✉ en cours



㉑ Services sociaux des centres de référence/centres de compétence  
Pour contacter les services sociaux, se référer à la liste des centres de référence et de compétence consultable sur notre site internet [www.brain-team.fr](http://www.brain-team.fr) ou contactez : [isabelle.maumy@chu-angers.fr](mailto:isabelle.maumy@chu-angers.fr)

### Les services sociaux des CRMR\* et CCMR\*\* du réseau BRAIN-TEAM

\* CRMR : Centre de Référence Maladies Rares

\*\* CCMR : Centre de Compétence Maladies Rares

#### Les services sociaux BRAIN-TEAM

Les services sociaux hospitaliers assurent un accompagnement des patients et de leur famille venant de l'ensemble du territoire français. Ils travaillent en étroite collaboration avec les professionnels des CHU : médecins, ergothérapeutes, généticiens, psychologues, neuro-psychologues...

#### Activités principales

- > Informations et conseils sur la pathologie, droits des patients, et accompagnement dans les démarches.
- > Pour les centres accueillant des enfants : intégration scolaire, aménagements, dossier Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé [AEEH]...

# Aide aux patients et aux aidants sur des problématiques médico-sociales

## Une cartographie sur le soutien médico-social



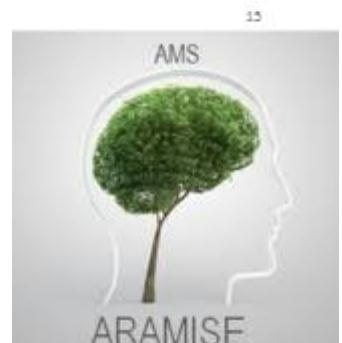
Repérer les principaux acteurs de l'accompagnement médico-social

ERHR, Plateforme 360, ESMS ressource, DAC,.....



**Dédale - Aramise**

Accessible sur le site internet de **BRAIN-TEAM** ou la plateforme de soutien et de formation



### **Ils aident à remplir le dossier MDPH**

Services sociaux des CR/CC  
Assistants sociaux dans certaines MDPH  
Assistants sociaux de la sécurité sociale ou MSA  
Assistants sociaux de la Mairie ou du CCAS  
Assistants sociaux du Conseil Départemental  
Associations de patients  
Certaines ERHR

### **Ils aident pour les conseils en aides techniques**

Certaines MDPH ont des ergothérapeutes  
Equipes Locales d'Accompagnement sur les Aides Techniques (Eqlaat)  
ESMS ressource – Equipe Mobile de la MAS de Mortagne  
Ergothérapeutes en libéral

### **Ils apportent des conseils juridiques en santé**

Info Services  
Info Droits Santé  
Jurissanté  
Services sociaux des CR/CC  
Associations de patients  
Certaines mutuelles et assurances ont des services juridiques  
Avocats libéraux

### **Ils aident dans la recherche de solutions au répit**

Services sociaux des CR/CC  
ESMS ressource  
Plateformes de répit  
Association Française des aidants  
Mairies et CCAS  
Associations de patients  
ERHR

### **Ils aident dans les solutions de lieux de vie**

Services sociaux des CR/CC  
ESMS ressource  
Associations de patients  
ERHR  
Plateformes 360

### **Ils apportent du soutien et de l'information aux aidants**

Services sociaux des CR/CC  
Plateformes de répit  
Association Française des aidants  
Mairies et CCAS  
Associations de patients  
ERHR

**VALIDATION JOURNEES ANNUELLES DES SERVICES SOCIAUX ET DES EQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES**

**Protection juridique, maintien dans l'emploi/invalidité, scolarité, accès aux soins**

# Aide aux patients et aux aidants sur des problématiques médico-sociales

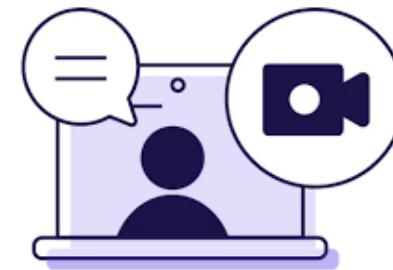
2021

## Répit



Plateforme de soutien et de formation à distance pour les aidants

2020



## Projet EVAL REPIT

*Association Française des aidants, Angers métropole, Aramise, AFAF, sociologue, ESMS*

## Plateforme à distance

*Juristanté, AFAF, Handicap Service Alister, Aramise, Moya Moya, Centre de formation « école digitale » Services sociaux CR, MDPH*

Etude sur le besoin de répit pour les aidants concernés par la MRSNC

Outil numérique d'information, de soutien et de formation à distance pour les aidants concernés par une MRSNC

# Participation des associations de patients



- Faire remonter les besoins
- Repérer des établissements qui ont besoin d'information et de formation
- Repérer les établissements qui accueillent les patients avec une MRSNC



- Participer aux COPIL (en visio) des groupes de travail ou études en SSH
- Participer aux actions de formation/colloques



Contact : Isabelle MAUMY  
[isabelle.maumy@chu-angers.fr](mailto:isabelle.maumy@chu-angers.fr)



Présidents des associations  
de patients



Adhérents



**BRAIN-TEAM**

Filière Nationale de Santé  
Maladies rares du système nerveux central

Le savoir pour en faire un mieux



**Merci pour votre attention**

**Contact : Isabelle MAUMY**

***isabelle.maumy@chu-angers.fr***